

Bernar Venet. Apoétiques 1967-1998

Christophe Domino



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/critiquedart/2438>

DOI : 10.4000/critiquedart.2438

ISBN : 2265-9404

ISSN : 2265-9404

Éditeur

Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Archives de la critique d'art

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 1999

ISBN : 1246-8258

ISSN : 1246-8258

Référence électronique

Christophe Domino, « Bernar Venet. Apoétiques 1967-1998 », *Critique d'art* [En ligne], 14 | Automne 1999, mis en ligne le 28 mars 2012, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/critiquedart/2438> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/critiquedart.2438>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

Archives de la critique d'art

Bernar Venet. Apoétiques 1967-1998

Christophe Domino

RÉFÉRENCE

Venet, Bernar. *Apoétiques 1967-1998*, Genève : Musée d'art moderne et contemporain, 1999

- 1 Placé sous le signe de l'*improuvable* et de la *tabula rasa* [« Il n'y a qu'un moyen de faire avancer la poésie / c'est de donner tort à la poésie déjà constituée / Autant dire de changer sa constitution » (extrait du premier texte du recueil)], les textes de Bernar Venet présentent une étrange ambiguïté : s'ils semblent refuser de se reconnaître dans le genre poétique, ils s'y identifient avec comme seule réserve celle du titre, du privatif "a", qui ressemble à s'y méprendre à une revendication de poéticité très classiquement moderne. On retrouvera au gré des poèmes les principes divers de prélèvement, de reprise et d'appropriation auquel Venet a eu recours dans son œuvre (que l'on dira) "visuelle". Index, listes de mots empruntés au registre du discours scientifique (mathématique, physique, linguistique) mais aussi météorologique ou sportif, liste de titres, classement alphabétique de vocabulaire savant, jeu sur les catégories descriptives de la grammaire (synonymie, jeux sur les niveaux de langue, sur les déplacements de sens arbitraires, appel à définition, à association par opposition, par analogie, par écho sémantique, par prélèvement, par détournement, conjugaison, répétition...); coupes de phrases arbitraires, poèmes à trous, embrayeurs a-signifiants, la litanie des procédures requises pourrait à son tour donner matière à poème tant l'autoréférentialité est au cœur de l'entreprise, en toute réflexivité moderniste.
- 2 L'une des libertés que se donne l'artiste est formellement bien simple mais esthétiquement assez efficace : elle consiste à passer de l'anglais au français et réciproquement, sans plus de précaution. L'arbitraire du sens trouve là une figure très directe. De même le passage au poème iconique, quand dans la succession des pages c'est non pas seulement une liste, une équation, mais un schéma, un tableau ou mieux encore un graphique, une carte qui constitue le corps du poème.

- 3 Quelques jeux de références introduisent une pointe d'ironie envers la sphère artistique, comme ce poème dédié à Don Judd : « Untitled 1962/ Untitled 1963/ Untitled 1964/ Untitled 1965/ Untitled 1966/ Untitled 1967 (...) » jusqu'à 1993, ou « Plus, minus (to Mondrian) ». Puis viennent les caviardages et jeux graphiques où la lettre retrouve sa qualité de figure vite mise au défi de l'illisibilité. La progression des procédés marque une préoccupation de construction du recueil, voire de catalogue de procédés.
- 4 Tout cela ne marche pas mal, pour peu que l'on en accepte les règles. Mais il reste que ces explorations, ici menées avec la légitimité d'auteur-artiste, paraîtront bien peu neuves au lecteur un peu attentif à la production poétique : plaisirs de la liste, effets du déplacement, bonheurs de l'emprunt sont des affaires largement entendues. Bien des pages de poésie "déjà constituée" ont ainsi cherché dans l'arbitraire du dictionnaire, dans l'abrupt de l'inventaire, dans l'astreinte au vocabulaire spécialisé des règles d'écriture qui défient la vieille sentimentalité. La seule qualité de ces pages serait donc l'endroit d'où elles sont autorisées, leur légitimité par l'art et par l'artiste ? Pas sûr alors que la livraison trouve là un principe de légitimation suffisant.